

SB/SM/LB CP-221106

## REFORME DES RETRAITES

### La FGTE-CFDT prend les mesures nécessaires pour mobiliser les salariés des transports contre une mauvaise réforme des retraites

**Stéphane BOURGEON**

Secrétaire Général  
06.83.14.37.00  
[s.bourgeon@fgte.cfdt.fr](mailto:s.bourgeon@fgte.cfdt.fr)

**Sébastien MARIANI**

Secrétaire Général  
Adjoint  
06.86.06.65.39  
[s.mariani@fgte.cfdt.fr](mailto:s.mariani@fgte.cfdt.fr)

La FGTE-CFDT, qui rassemble les salariés, agents et retraités des secteurs des transports et de l'environnement, compte dans son périmètre un grand nombre de métiers à pénibilité avérée. Ces emplois de roulants, d'agents de maintenance ou d'exploitation, de marins, d'opérateurs logistiques, etc., sont confrontés quotidiennement à des risques importants d'accidentologie, à des horaires décalés, à des découchés. Autant de contraintes qui ont justifié la mise en place de dispositifs particuliers, tels que le congé de fin d'activité, voire de régimes spéciaux de prévoyance et de retraite.

De tels dispositifs ont parfois été institués de longue date et ont contribué à maintenir l'attractivité de métiers difficiles et pourtant indispensables aux déplacements des personnes et à l'approvisionnement du pays. Le recours ininterrompu aux personnels de ces secteurs pendant la crise sanitaire a montré clairement le caractère essentiel des emplois du transport, de la logistique et de l'environnement pour le bon fonctionnement de notre société.

Dans les secteurs des transports et de l'environnement, un allongement contraint de la durée de carrière contribuerait de toute évidence à détériorer une attractivité déjà mise à mal de ces métiers indispensables.

La CFDT a très clairement exprimé à plusieurs reprises qu'elle restait fermement opposée à tout report de l'âge légal de départ à la retraite et à tout allongement en parallèle de la durée des cotisations. Si le projet de réforme des retraites du Gouvernement conduit à de telles évolutions, la FGTE-CFDT s'y opposera par tous les moyens, dans la suite directe des positions constamment tenues par la CFDT.

En conséquence la FGTE-CFDT et ses unions fédérales prendront dans les jours à venir toutes les mesures conservatoires, à commencer par des alertes sociales dans les entreprises, afin d'être en capacité de réagir aux premières annonces du Gouvernement. Ces mesures préparatoires lui permettront si nécessaire de mobiliser rapidement les personnels de ses secteurs à l'appel de la CFDT.